# Le Prémontexte

VOLUME 71 AOUT—SEPTEMBRE 2018



## DANS CE JOURNAL ...

Rapport de la mairesse Page 2-3 Fête au Village 2.0 Page 4-5 Persévérance scolaire Page 6 Escouade canine Page 7 Bibliothèque municipale Page 8 Urbanisme Page 9 Age d'Or Page 10 Service Incendie Page 11 Gala de l'Excellence 2017-2018 Page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mardi le 4 septembre 2018 à 19h.

Sainte-Angèle-de-Prémont le 4 juin 2018

### Rapport du maire en vertu de l'article 176.2.2

Conformément à l'article 176.2.2 je fais rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

#### Rapport financier;

Les revenus générés en 2017 se sont chiffrés à 1 532 318.00\$ et se traduisent comme suit :

Taxes	478 009 \$
laxes	470 009 a
Transferts	623 931 \$
Services rendus	44 911 8
Imposition des droits	358 427 \$
Amendes et pénalités	10 031 \$
Revenus de placements	1 588 \$
Revenus d'intérêts	7 032 \$
Autres revenus	8 389 \$

Les charges en 2017 se sont chiffrés à 1 288 616.00\$ et se traduisent comme suit :

Administration générale	309 916 \$
Sécurité publique	90 801 \$
Transport	260 140 \$
Hygiène du milieu	140 651 \$
Aménagement et urbanisme	10 734 \$
Loisirs et culture	53 955 \$
Frais de financement	45 300 \$
Amortissement	377 119

Un excédent des revenus sur les charges de l'ordre de 243 702\$

#### Traitement des élus:

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations de dépenses actuelles des élus;

Mairesse:	rémunération ;	7 585\$
	Allocation de dépenses:	3 792\$
	Salaire de la MRC incluant	
	les comités:	7 259\$
	C.A., de la Régie d'Aqueduc	1 886\$
Conseillers:	Rémunération:	2 528\$
	Allocation de dépenses:	1 264\$

#### Rapport du vérificateur :

Les états financiers consolidés de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et des organismes qui sont sous son contrôle comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives ont été présentés à la lable du conseil en date du 4 juin 2018 par la firme d'auditeurs Stéphane Bérard, CPA, CA..

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, sinsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'errours.

#### MAIRE 2017 1.dog

La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de son audit. L'audit a été effectué selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que l'auditeur doit se conformer aux règles de déontologie et planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalios significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugoment de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que colles-ei résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur a pris en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. L'audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder son opinion d'audit.

#### Opinior

Selon l'avis de l'auditeur, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Observations

Sans pour autant modifier son opinion, l'auditeur attire l'attention sur le fait que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Donné à Sainte-Angèle-de-Prémont, ce 04 juin 2018.

Bartara Darl Co.

Barbara Paillé, mairesse.

9h à 13h30 : Lave-auto des pompiers

10h: L'heure du conte à la bibliothèque

«Raconte-moi en papier»

Les enfants qui participeront à cette activité vivront une histoire toute en papier.

Fait de personnages sculptés en papier de construction, le livre géant 3P présentera une lecture originale et interactive.

Vous pourrez également participer à un atelier sur comment fabriquer des sculptures de papier sans crayon.

10h à 12h: Bubble soccer pour les ados.

r

Vente de garage, jeux pour tous par l'Age d'Or de 10h à 16h.

12h: Dingraux hot-dogs et blé d'inde

13h à 16h: Machine à mousse pour tous et jeu gonflable

\*\* À partir de 11h, en vente sur place chips, eau, bière, boisson gazeuse.



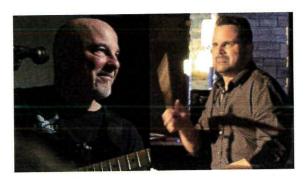
18h: Souper-spectacle

lendemain.

spaghetti préparé par l'Age d'or

(billets en vente en quantités limitées auprès de Julie Bibeau et Isabelle Plante)

Mario Castonguay et Sylvain Lafortune nous feront danser dans la soirée.



Aucune bouteille de verre sur le site. Apportez vos chaises pour les activités extérieures. En cas de pluie, les activités de 9h à 16h seront remises au

Pour informations:

Julie Bibeau : 819-268-8503

Isabelle Plante: 819-268-8546

## RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE '

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scol'alire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont l'encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

""Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque " au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes " qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la " "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

## "CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

- être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de Prémont;
- déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau munici-pal;
- déposer le certificat, l'attestation où l'équivalent émis "par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée; "

## Nous sommes sur le WEB...

Restez informé des dernières nouvelles de Sainte-Angèle-de-Prémont en visitant notre nouveau site WEB

http://www.sainte-angele-de-premont.ca/

Ou la page Facebook

https://www.facebook.com/steangeledepremont/





Pour toute demande ou plainte concernant les chiens dans la municipalité, veuillez communiquez avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie,

M. Éric Lamy, 819-539-3310; Téléphone 24heure/24heure : 819-539-2424

Prochaine parution du Prémontexte: 8 OCTOBRE 2018

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Huit jeunes de notre municipalité ont participé à un projet d'écriture et d'illustrations d'un album jeunesse. Madame Nancy Montour, auteure jeunesse a gentiment accepté de les accompagner afin de réaliser cet album. Au fil des mots a consisté à leur permettre de parcourir les différentes étapes de rédaction d'une histoire.

Ce projet a été rendu possible grâce au fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé et à la participation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.

L'album est présentement en vente au coût de 5,00\$.

Vous pouvez vous procurer l'album « Entre plumes et poils » à la bibliothèque municipale les mardis de 18h30 à 20h, le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10h à 12h, au Dépanneur 350 ainsi qu'à l'Épicerie Jacques Lessard de Sainte-Angèle-de-Prémont.

Pour les gens de l'extérieur qui souhaiteraient obtenir un exemplaire vous pouvez nous laisser vos coordonnées en téléphonant à la bibliothèque au numéro 819 268-5526 poste 2607. Nous pourrons vous le faire parvenir par la poste au coût de 5\$ plus les frais d'envoi 1,91\$.

Les sommes amassées, lors de la vente de cet album, seront divisées en parts égales et versées à la Fondation Mira et à la Fondation Santé MRC Maskinongé. Les fondations ont été choisis par les jeunes.

Album écrit et illustré par :

Émeric Bergeron, Joliane Bergeron, Jacob Bourbeau Lessard, Thalie Diamond, Maika Lambert, Samuel Lessard, Kim Pedneault et Zoé Pedneault.

Merci de votre encouragement.



Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition? Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605

Les prochaines dates de disponibilités :

- 15 août
- 29 août
- 12 septembre

Vous pouvez aussi faire une demande sur le site internet http://www.sainte-angele-de-premont.ca/services/urbanisme-et-permis/

## COLLECTE D'ORDURES ET RÉCUPÉRATION

Pour les collectes de récupérations et de déchets, vous devez absolument avoir des bacs conformes, sinon le service de récupération et éboueurs ne les ramasseront pas. Ces bacs sont en vente dans différentes quincailleries.



### SERVICE INCENDIE

# Journée de rêve pour 10,00\$

Pour les membres de l'Âge d'Or de Sainte-Angèle-de-Prémont, nous vous offrons une journée de rêve au casino de Montréal!

# Quand: Mercredi le 24 octobre 2018

Le transport et le buffet à volonté (salle à manger Expo 67) seront gratuit et vous recevrez 10,00\$ de jetons à l'arrivée au casino pour jouer dans les machines.

Départ de la salle Lévis St-Yves à 8h30 Départ du casino vers 15h30

Pour informations et réservations : Louis Grenier 819-268-6218



## « Feu à ciel ouvert et de débris »

(demande de permis)

## Permis de brûlage

- Toute personne qui désire faire brûler des branches, des résidus de boisés, des résidus de végétation doit se procurer un permis de brûlage en contactant Denis Bergeron au 819-996-0216.
- Le propriétaire doit en tout temps respecter les indications inscrites sur le permis. Toute personne qui allume un feu en demeure «responsable».
- \* \* Aucun permis ne sera émis pour faire le brûlage de pneu, plastique, produit de vinyle, produit pétrolier, fibre de vert etc... \* \*

### Foyer extérieur

- Pour ceux qui veulent faire de petit feu sur leur terrain, vous devez vous procurer un foyer extérieur avec pare-étincelles.
- Pour ceux qui ont des foyers de pierres ou de briques, vous devez mettre un pare-étincelle sur le devant et sur la sortie à fumée.



Vous avez un véhicule bon pour la ferraille? Le Service Incendie en recherche pour leurs pratiques. Le véhicule sera payé au prix du marché.

Contactez Denis Bergeron, directeur incendie

819-996-0216

# Gala de l'excellence 2017-2018 École secondaire l'Escale

Deux étudiants de la municipalité ayant eu de bons résultats scolaires, de la persévérance et le respect du cadre scolaire ont reçu une bourse de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.

Félicitations à Simon Plante et Mathys Lessard accompagnés ici par Madame Barbara Paillé, mairesse.

